

CONTRIBUTION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE A LA STRATÉGIE REGIONALE EN FAVEUR DE LA JEUNESSE CENTRE-VAL DE LOIRE



SOMMAIRE

Introduction : La jeunesse et l'ESS.....	3
1. Les entreprises de l'ESS comme levier de développement des territoires ruraux et urbains	5
1.1. Constats : L'ESS pour assurer la pérennité de l'accès aux services de proximités aux jeunes de tous horizons	5
1.2. Objectifs : Améliorer la mobilité et l'accès au logement des jeunes.	6
1.3. Les propositions	6
1.4. Bonnes pratiques de la région Centre-Val de Loire	7
2. Les valeurs de l'ESS contribuent à donner du sens à son travail	9
2.1. Constats : L'ESS, une économie qui attire les jeunes	9
2.2. Objectifs : Développer connaissance et opportunités dans l'ESS.....	9
2.3. Les propositions	10
2.4. Bonnes pratiques et exemples en France	11
3. Faciliter l'Engagement et la réalisation de soi	13
3.1. Constats : L'engagement est omniprésent dans l'ESS	13
3.2. Objectifs : Favoriser l'engagement des jeunes.....	14
3.3. Les propositions	14
3.4. Bonnes pratiques et exemples en région Centre-Val de Loire	15



Introduction

Contexte législatif

Les Régions ont été désignées cheffes de file dans le domaine de la politique de la Jeunesse par la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République NOTRe et la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté.

2018, année de la jeunesse du Conseil Régional Centre-Val de Loire

Dans le cadre de l'élaboration d'une nouvelle « Stratégie Régionale en faveur de la Jeunesse » à destination des jeunes de 15 à 25 ans, le Conseil Régional Centre-Val de Loire organise une concertation, nommée « Blabla jeunesse », sur l'ensemble du territoire d'avril à septembre 2018. Cette concertation prend la forme d'échanges et de contributions autour de différentes thématiques (le numérique, égalités / inégalités femmes - hommes - origine - santé - handicap..., territoires ruraux et urbains, le travail : quel sens pour les jeunes, engagement et réalisation de soi, mobilité internationale et autres cultures, etc.). « Blabla jeunesse » c'est également l'organisation par les jeunes et les acteurs œuvrant pour la jeunesse d'évènements dans lesquels plusieurs de l'ESS s'inscrivent : la Conférence de la Vie Associative qui a eu lieu le 4 juillet 2018 et l'évènement « jeunes et ESS » organisé par la CRESS qui aura lieu le 8 novembre 2018.

Jeunesse et Economie Sociale et Solidaire

Les jeunes représentent la relève des acteurs et des entreprises de l'ESS auxquels nous devons transmettre nos valeurs. En région Centre-Val de Loire, 30,7% des salariés ont 50 ans et plus¹ et font partis de la génération baby-boom², bientôt en départ à la retraite. Cela signifie que 25% des emplois de l'ESS vont se renouveler d'ici 2025³ et également que la jeune génération fait déjà grandement parti des salariés de l'ESS.

Les jeunes représentent, au 31 décembre 2016, 15,1% des demandeurs d'emplois en fin de mois de catégorie A de la région, cette proportion est supérieure au niveau national (14,0%)⁴. Vu ce contexte de chômage élevé chez les jeunes, les métiers de l'ESS représentent des opportunités d'emploi.

Il est d'autant plus important de promouvoir les emplois des métiers de l'ESS car ils correspondent aux attentes des jeunes : 1 étudiant sur 2 aimerait travailler dans l'ESS et 4 sur 5 étudiants estiment que le secteur va se développer à l'avenir⁵.

Les jeunes représentent également la relève de l'ESS par leur engagement et leur implication dans la citoyenneté. Ce sont eux qui porteront le projet de

¹ Panorama « Le vieillissement et les départs à la retraite des effectifs salariés de l'ESS en région », Observatoire de l'ESS en région Centre-Val de Loire, novembre 2016

² « Départ à la retraite des effectifs salariés de l'ESS et stratégies des entreprises pour y faire face », Observatoire National de l'ESS, CNCRES, 2011

³ Panorama « Le vieillissement et les départs à la retraite des effectifs salariés de l'ESS en région », Observatoire de l'ESS en région Centre-Val de Loire, novembre 2016

⁴ Observatoire sociale croisée des acteurs régionaux et départementaux, DRJSCS Centre-Val de Loire, Loiret, 2017

⁵ Ipsos - BCG - CGE : Talents : ce qu'ils cherchent vraiment dans leur emploi, janvier 2016

société de demain par leur implication personnelle dans du bénévolat et du volontariat.

La jeunesse est un sujet important pour la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Centre-Val de Loire et ses membres. C'est pourquoi nous avons rédigé ce document commun à la Stratégie Régionale en faveur de la jeunesse. Le Conseil d'Administration de la Chambre a voté, le 28 juin dernier, la réalisation de cette contribution axée sur trois thématiques : territoires ruraux et urbains, le sens donné à son travail et l'engagement pour la réalisation de soi.

Cette contribution compile les propositions « jeunes » faites dans nos précédentes contributions⁶ :

- au Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation ;
- au Schéma Régional d'Enseignement Supérieur, de Recherche et d'Innovation ;
- au Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires ;
- à la Stratégie Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire.

Ces propositions sont complétées par la participation de différents acteurs de l'ESS et des membres de la CRESS Centre-Val de Loire (plus particulièrement le Mouvement Associatif Centre-Val de Loire, le CRAJEP, La Ligue de l'Enseignement, l'UNAT et la Mutualité Française.

Cette contribution s'inscrit en complémentarité de celles rédigées par nos adhérents.

Les enjeux pour demain

Les enjeux au niveau du public jeune pour l'ESS sont multiples :

- Anticiper les prochains départs à la retraite dans l'ESS ;
- Répondre aux aspirations citoyennes, sociétales des jeunes ;
- Développer la part d'emploi de l'ESS en région ;
- Développer la création d'entreprises et d'associations de l'ESS en région.

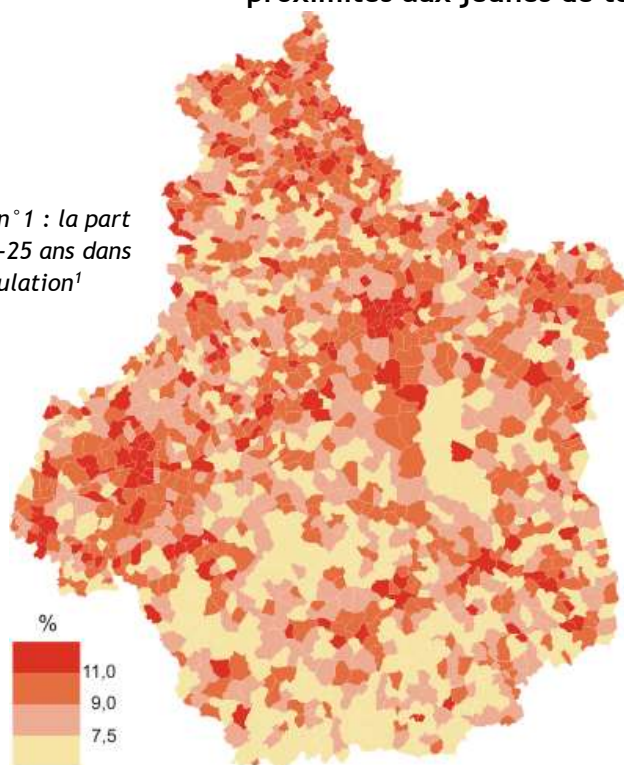
Les politiques publiques envers la jeunesse doivent également être réfléchies à l'échelle locale, au niveau des EPCI ou des mairies selon la répartition de leurs compétences et afin d'adapter les réponses aux problématiques de la jeunesse aux spécificités des territoires.

⁶ Téléchargeables en ligne sur le site www.cresscentre.org

1. LES ENTREPRISES DE L'ESS COMME LEVIER DE DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX ET URBAINS

1.1. Constats : L'ESS pour assurer la pérennité de l'accès aux services de proximités aux jeunes de tous horizons

Carte n°1 : la part des 18-25 ans dans la population¹



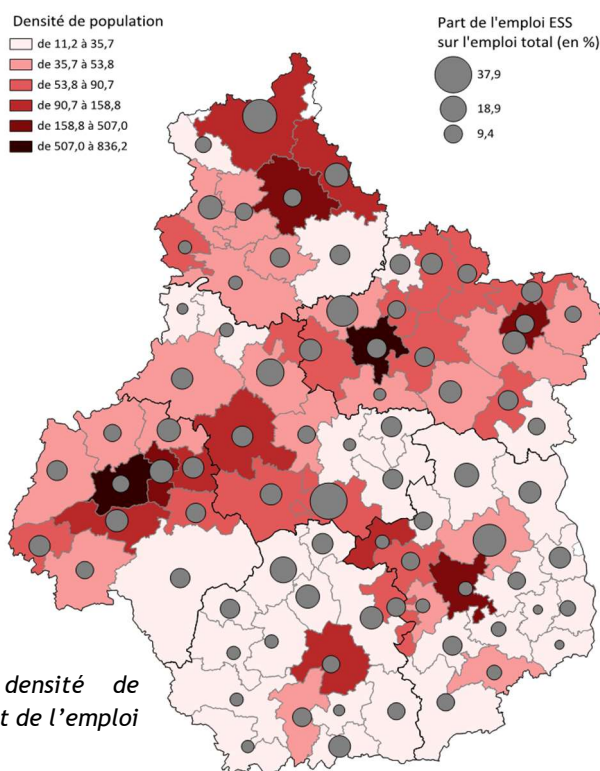
Au regard de la carte n°1⁷, on remarque que globalement la part de jeunes de 20 à 25 ans est plus importante au sein des territoires urbains que dans les territoires plus ruraux, notamment au sud de la région. Cela peut s'expliquer par la présence de Pôles Universitaires, notamment à Tours et à Orléans et d'antennes locales. En comparaison, les territoires comportant les plus petites parts de jeunes sont ceux qui comprennent la plus grande part d'emploi et d'établissements ESS (carte n°2⁸). L'ESS a toute sa place en milieu rural pour assurer la pérennité d'un accès aux services de proximité.

Mais les structures de l'ESS sont également très présentes dans les

Quartiers Politique de la Ville qui et ont pour objectif d'assurer l'intégration, le lien social et le bien-vivre ensemble dans ces quartiers. C'est le rôle que ce sont données les entreprises de l'ESS, présentes à hauteur de 9,6 % des établissements employeurs en QPV de la région Centre-Val de Loire.

Les objectifs et propositions ci-dessous s'inscrivent dans la proposition 19 de la Stratégie Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire qui vise à « *démultiplier sur tout le territoire régional, les actions visant à sensibiliser les citoyens à l'ESS* »⁹.

Carte n°2 : la densité de population et la part de l'emploi ESS



⁷ INSEE, Recensement de la population 2014

⁸ Observatoire Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire, mai 2018

⁹ Observatoire Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire, mai 2018

1.2. Objectifs : Améliorer la mobilité et l'accès au logement des jeunes

Améliorer la mobilité des jeunes en zones rurales pour leur permettre l'accès à un stage, un service civique, une formation ;

Permettre une répartition équilibrée des formations initiales sur le territoire régional ;

Permettre l'accès au logement à tous les étudiants, apprentis et jeunes travailleurs, notamment ceux en mobilité ;

Se positionner comme une région inclusive pour tous les jeunes et pour des populations en formation permanente ;

Favoriser le développement de lieux permettant la diffusion et les pratiques artistiques, culturelles et sportives auprès des jeunes.

1.3. Les propositions

Mobilité

- Développer les formes de covoiturages solidaires sur les territoires où il y a peu de solutions de transports ;
- Mettre en place un guichet unique pour les jeunes afin de faciliter leur mobilité pour des rendez-vous liés à leur insertion professionnelle ;

Hébergement

- Soutenir l'émergence et la rénovation des lieux d'hébergement de courte durée des jeunes (apprentis, stagiaires, jeunes travailleurs, services civiques, etc.) en milieu rural et urbain pour faciliter leur accueil sur les territoires ;
- S'appuyer sur les acteurs du logement publics (CROUS) et associatifs (URHAJ) pour faciliter le droit à l'accès au logement (pour les périodes d'apprentissage notamment) ;
- Développer l'habitat intergénérationnel en milieu rural comme réponse aux besoins de logement des jeunes apprenants¹⁰ et à l'isolement des personnes âgées sur ces territoires en prévoyant un accompagnement à la formation des binômes et une veille durant la période de vie en cohabitation. Une vigilance particulière devra être apportée à l'état de santé des personnes âgées accueillantes, la présence d'un jeune ne remplaçant en aucun la présence d'une équipe de soin ;
- Faciliter la création des Résidences Habitat Jeunes en milieu rural ;

¹⁰ Apprentis, étudiants, contrats de professionnalisation, volontaires, etc.

- Soutenir le financement des projets de réhabilitation des structures Habitat Jeunes, notamment de la rénovation énergétique et l'adaptation de l'offre de logement et des espaces collectifs ;

Ruralité

- Soutenir les associations de jeunes contribuant à l'animation et au dynamisme des territoires ruraux (Maisons des Jeunes et de la Culture notamment) et Quartier Politique de la Ville ;
- Soutenir le maillage territorial des Points Informations Jeunesses (PIJ) ;
- Mobiliser les structures existantes, de toute la région, s'inscrivant dans le tourisme social et solidaire afin d'être en mesure d'accueillir les jeunes en période d'engagement dans le cadre des Services National Universel.

1.4. Bonnes pratiques de la région Centre-Val de Loire

Habitat et Humanisme : « Mosaïque », une maison intergénérationnelle

La Maison intergénérationnelle « Mosaïque » a ouvert ses portes début mai 2016. Cet habitat totalement innovant conjugue logements privés adaptés et espaces collectifs.

Elle comporte 43 logements meublés destinés à des jeunes en formation ou en insertion professionnelle, des familles monoparentales, et des personnes âgées autonomes, tous en situation d'isolement et à faibles ressources. L'objectif du projet est de créer une dynamique de convivialité, d'entraide et d'échanges d'expériences, favorable à l'insertion de chacun.

Habitat et Humanisme porte un autre projet d'habitat intergénérationnel, à Tours, de 31 logements et comprenant un accueil de jour Alzheimer, un centre de soin infirmier et un crèche.

La Ligue de l'Enseignement : Expérimentation d'espaces de co-engagement en milieu rural

La Ligue de l'Enseignement de la région Centre-Val de Loire porte une expérimentation de création d'espaces de co-engagement dans les milieux ruraux sur 3 ans dans trois départements ciblés (18, 45, 37). Ces espaces d'accueils pour jeunes et associations, seront des lieux ressources d'engagement et de citoyenneté ayant pour objectif le déploiement du Service Civique en milieu rural. Apporter un appui au tissu associatif sur ce dispositif permettrait de redynamiser les territoires en impliquant la jeunesse de son bassin.

Ces lieux partagés permettront d'accueillir les jeunes, de les accompagner à la mission et au projet du volontariat.

URHAJ : La maîtrise d'usage pour des réponses d'habitat adaptées

L'élaboration de réponses habitat adaptées aux situations de jeunesse nécessite que les jeunes - et l'équipe salariée de l'URHAJ, soient associés à la réflexion au même titre que les décideurs. Les jeunes ont des attentes précises concernant leur cadre de vie et leur logement, c'est pourquoi leur expertise pourrait être mieux prise en compte pour adapter les réponses à leurs besoins autant pour le bâti que sa gestion.

L'objectif de la maîtrise d'usage est de conduire une démarche concertée avec les résidents, salariés et gouvernance en vue de diversifier et d'adapter les réponses Habitat Jeunes à la diversité des usages et des besoins des jeunes, tout en tenant compte des évolutions réglementaires. Ce parti pris méthodologique vise à garantir la qualité et la pérennité des opérations futures (conditions d'habitat les plus à mêmes de répondre aux besoins des générations présentes et futures).

C'est également un enjeu déterminant de la qualité et de la performance des bâtiments contribuant à prévenir l'apparition éventuelle des coûts humains (tensions, conflits entre les occupants), environnementaux (échec des performances programmées), et financiers (dégradation des conditions d'exploitation et de maintenance, etc.)

Les Promeneurs du Net : Assurer une présence éducative au numérique

Mouvement arrivé de Suède, initié par la CAF en France, les Promeneurs du Net sont des réseaux de professionnels issus de différentes structures qui interviennent dans le secteur de la jeunesse ou du soutien à la parentalité. Répartis sur tous les territoires, les Promeneurs du Net assurent une présence éducative, adulte et responsable, en présentielle et en ligne, permettant d'assurer une proximité auprès des jeunes.

La présence numérique, en plus d'être le prolongement du lieu physique, offre également l'opportunité aux jeunes d'échanger et de s'engager dans des projets.

Aujourd'hui, ce sont bientôt près de 200 promeneurs formés et actifs dans la région Centre-Val de Loire. C'est également la première région en France où s'est mis en place un groupe réunissant tous les coordinateurs et référents CAF départementaux pour échanger sur leurs pratiques et co-construire une approche régionale du dispositif.

LES VALEURS DE L'ESS CONTRIBUENT A DONNER DU SENS A SON TRAVAIL

1.5. Constats : L'ESS, une économie qui attire les jeunes

L'Observatoire national de l'ESS prévoit plus de 700 000 départs à la retraite dans l'ESS d'ici 2025 dont 112 000 dès 2017¹¹. Il y a là un véritable enjeu de renouvellement des salariés. Tous les départs à la retraite ne seront pas remplacés mais les secteurs de l'action sociale, de la santé et de la banque-assurance seront particulièrement concernés. En région Centre-Val de Loire, au 31/12/2013, l'ESS comptabilisait 30,7% des effectifs salariés de 50 ans et plus, selon l'Observatoire Régional de l'ESS¹².

Plus de la moitié des jeunes en recherche d'emploi pensent que l'ESS pourrait répondre à leurs attentes : donner un sens à son emploi, mettre l'humain au cœur des préoccupations des entreprises et s'investir pour l'utilité sociétale, se sentir impliqué et mobilisé dans une structure dont on se sent proche...¹³ En plus de cela, les jeunes sont plutôt tournés vers un changement de notre société puisque 79,0%¹⁴ d'entre eux pensent qu'un autre modèle économique et social est possible. 89,3% des jeunes pensent que travailler dans l'ESS permet de « se sentir utile à la société », contre 56,3% pour le secteur public et 24,0% pour les entreprises marchandes. 84,9% voient les structures de l'ESS comme permettant d'avoir une bonne ambiance de travail contre 42,6% pour le secteur public et 39,0% pour les entreprises marchandes¹⁵.

Malgré l'appétence des jeunes pour l'ESS, 87% d'entre-eux déclarent n'avoir jamais été informés des opportunités professionnelles potentielles du secteur. Alors, il est temps de leur faire découvrir l'ensemble des structures qui pourraient répondre aux attentes des nouvelles générations. De plus, croiser les besoins de recrutement dans l'ESS et les aspirations des jeunes pour cette économie peut favoriser leur insertion dans le tissu économique Régional et leur ancrage territorial.

Les objectifs et propositions ci-dessous s'inscrivent notamment dans la proposition 19 de la Stratégie Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire qui vise à « *engager des démarches, d'éducation populaire à l'ESS, à l'engagement, à l'entrepreneuriat collectif, notamment auprès des étudiants et à l'Université* ».

1.6. Objectifs : Développer connaissance et opportunités dans l'ESS

- Favoriser le développement de l'alternance, de l'accueil de stagiaires dans les entreprises de l'ESS, et notamment dans le branche Mutualité;

¹¹ Départ à la retraite et opportunités dans l'économie sociale et solidaire, Observatoire national de l'ESS - CNCRESS, octobre 2016

¹² Départ à la retraite et opportunités dans l'économie sociale et solidaire, Observatoire national de l'ESS - CNCRESS, octobre 2016

¹³ Etude "La Perception des jeunes sur l'emploi dans l'Economie sociale et solidaire", Avise-CESOD, avril 2014

¹⁴ Enquête "Les jeunes, l'engagement et l'entrepreneuriat", BVA-France Active, septembre 2016

¹⁵ Enquête "Les jeunes, l'engagement et l'entrepreneuriat", BVA-France Active, septembre 2016

- Développer les lieux d'information et d'expérimentation de création d'activité en ESS ;
- Favoriser l'entrée de l'ESS dans les parcours universitaires ;
- Favoriser la connaissance des Brevets d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) et Brevets d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD) ;
- Promouvoir l'ESS et ses métiers dans toutes les étapes de la scolarité et la formation supérieure.

1.7. Les propositions

Développement de l'apprentissage

Réaliser une étude sur les possibilités d'accueil en apprentissage des structures de l'ESS, notamment au sein de la branche Mutualité;

Informers et sensibiliser les apprentis sur les métiers et les entreprises de l'ESS ;

Informers les entreprises de l'ESS sur les possibilités d'accueillir des apprentis relevant des Centres de Formations d'Apprentis (CFA) des chambres des métiers ;

Promouvoir le BAFA dans les centres de formation de l'ESS auprès des jeunes (Labélisés JEP et Jeunesse et Sport) ;

Promotion

Renforcer la présence de l'ESS et des temps dédiés dans les concours de simulation de création d'entreprise (Graine de Boite, Crea Campus, Start-up Week-End, etc.) ;

Initier un groupe de travail pour la création d'un « parcours découverte ESS »¹⁶ à destination des étudiants entrepreneurs¹⁷ ;

Inviter les lycéens dans les forums consacrés ou en lien à l'ESS, et lors des événements inscrits dans le Mois de L'ESS ; Prévoir une présence d'acteurs de l'ESS dans les salons et forums lycéens, et au salon « 2000 emplois, 2000 sourires » ;

Coopérer

Créer des Coopératives Jeunesses de Services (CJS) dans chaque département et les pérenniser, notamment dans les Quartiers Politique de la Ville et Zones de Revitalisation Rurale.

¹⁶ La création d'activité dans l'ESS par des jeunes en région Centre, CRESS CVL, novembre 2012

¹⁷ Le statut national d'étudiant-entrepreneur permet aux étudiant(e)s et aux jeunes diplômé(e)s d'élaborer un projet entrepreneurial dans un PEPITE. Le diplôme d'établissement "étudiant-entrepreneur" (D2E) accompagne le statut d'étudiant-entrepreneur : il permet de mener à bien son projet avec un maximum de sécurité et de visibilité.

1.8. Bonnes pratiques et exemples en France

Les Coopératives Jeunesses de Services

Projet originaire du Québec, les CJS réunissent douze à quinze jeunes de 16 à 18 ans, accompagnés par deux animateurs, qui créent et pilotent une entreprise coopérative le temps d'un été. Ils définissent des services, élaborent une stratégie de commercialisation, assurent les prestations, prennent des décisions collectivement, se rémunèrent en décidant de l'affectation des résultats. Les objectifs des CJS sont multiples:

- Initier des adolescents au fonctionnement d'une entreprise démocratique et au travail collectif ;
- Former les jeunes à la gestion d'une entreprise coopérative ;
- Développer leur esprit d'initiative.

Après une phase d'expérimentation menée en Bretagne en 2013 (3 CJS) et étendue aux Pays de la Loire en 2014, le programme est déployé en 2015 sur la France entière, sous l'égide du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Politique de la Ville.

En 2016, 32 CJS rassemblant près de 400 jeunes ont vu le jour à travers sept grandes régions, le développement s'accélère.

La Coopérative Jeunesse Boulonnaise « Entre'Coop »

En 2016, basée dans un quartier prioritaire de la ville de Boulogne-sur-Mer, la Coopérative Jeunesse de Service Entre'Coop voit le jour sous l'impulsion de deux entrepreneurs-salariés de la Coopérative d'Activité et d'Emploi, Opteos.

Très vite une quinzaine de jeunes intègrent cette coopérative, qui souhaite élargir les critères parfois restrictifs des CJS portés par Coopérer Pour Entreprendre. Ainsi, les activités et les services proposés par les jeunes de la CJB dureront toute l'année et non seulement sur la période estivale, l'âge maximal de participation des jeunes est repoussé à 25 ans et il est possible pour n'importe quel jeune d'intégrer la CJB en cours de saison. Les activités développées par les jeunes coopérateurs sont multiples et ont été élaborés à partir de ressources en accès libre.

En plus d'offrir une expérience sur la coopération et une réflexion collective autour de la valeur des services proposés par chaque coopérateur, cette CJS revisitée permet de faire naître des projets plus pérennes et plus longs avec des prestataires et partenaires locaux, tout en s'adressant également à une catégorie de jeunes plus âgés potentiellement en recherche d'emploi.

La Brigade du Numérique : favoriser l'accès aux compétences numériques

Dans les quartiers Politique de la Ville de Tours, Artefacts et CoopAxis génèrent des innovations sociales autour des usages numériques. Ce dispositif de sensibilisation aux outils numériques permet à un groupe de jeunes de 18 à 25 ans, issus des quartiers prioritaires et sans emplois, de se familiariser au numérique, compétence devenue indispensable aujourd'hui.

L'originalité des Brigades Numériques, est que ce dispositif est plus qu'une simple formation, puisqu'il propose aux membres de travailler sur un véritable projet concret dans un ou plusieurs quartiers, dans un temps imparti et permet de faire monter en compétences des jeunes.

Association nationale des employeurs de la mutualité (ANEM) : favoriser l'alternance et l'accueil de stagiaires

L'ANEM a signé une convention de partenariat avec le groupe IGS en février 2016 pour une durée de deux ans. Cette convention a pour objectif de :

- Favoriser le développement de l'alternance au sein de la branche Mutualité ;
- Favoriser le recrutement de personnes en situation de handicap via l'alternance ;
- Faciliter la promotion des métiers et l'attractivité du secteur Mutualité.

Dans le cadre de ce partenariat, l'ANEM a créé une classe dédiée à la mutualité sur le titre de « Responsable du développement commercial et marketing spécialisation Mutualité » (RDCM) d'un niveau Bac+3. Deux promotions en apprentissage se sont succédé en 2016 et 2017 et les apprentis ont été accueillis dans plusieurs mutuelles sur différents postes : conseiller mutualiste, chargé de clientèle, chargé de coordination et animation commerciale ou assistant marketing.

Parallèlement, les mutuelles offrent de nombreux terrains de stages aux élèves des filières Accueil, Services et Prestations des secteurs sanitaire et social, ainsi que des filières commerciales.



2. FACILITER L'ENGAGEMENT ET REALISATION DE SOI

2.1. Constats : L'engagement est omniprésent dans l'ESS

La notion d'engagement recouvre l'implication personnelle, de volontariat, de bénévolat. L'engagement constitue un parcours et donne les moyens à toute personne qui le souhaite de s'investir dans un projet et de s'engager dans un projet de société. D'une manière générale, la jeunesse française est engagée : 35% des jeunes déclarent donner - bénévolement et de façon ponctuelle - du temps à une association ou à une cause et 31% sont prêts à devenir bénévoles¹⁸.

Le bénévolat, associatif, mutualiste et coopératif, est un engagement libre pour mener une action en direction d'autrui au-dehors de son temps professionnel et familial. Au cours des dernières années, on a assisté à une augmentation du nombre de bénévoles (21% des moins de 35 ans sont bénévoles soit 5% de plus qu'en 2010) et à une évolution des modalités d'implication : plus libre, plus ponctuel, l'investissement est le plus souvent de courte durée, privilégiant l'objet de l'association à son fonctionnement. De ce fait, les associations rencontrent des difficultés à renouveler leurs instances dirigeantes¹⁹.

La loi du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté a modifié l'article 2bis de la loi de 1901 et facilite la création d'association par les jeunes. Elle a précisé et élargi les conditions selon lesquelles un mineur peut s'investir dans la vie associative. Les jeunes peuvent alors adhérer librement à une association, créer ou administrer une association avec ou sans autorisation écrite de ses parents selon son âge.

Pour les jeunes porteurs d'un projet associatif au sein de leur établissement scolaire, un soutien peut être trouvé : Au lycée, auprès de la maison des lycéens qui est elle aussi organisée, animée et gérée par les élèves avec l'aide du « référent vie lycéenne » de l'établissement.

Le volontariat quant à lui est un acte d'engagement d'un jeune dans une structure d'accueil, pour mener une mission d'intérêt général, s'est fortement développé avec notamment la création en 2010 du service civique, devenu universel en 2015. En région, ce sont plus de 2700 jeunes qui ont effectué un volontariat en 2017²⁰ et plus de 1000 structures qui sont agréées pour recueillir des « Service civique ²¹ ». Ce chiffre n'a cessé de se multiplier depuis 2010. Les structures accueillant des jeunes en service civique sont à plus de 80% des associations.

¹⁸ Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2016, Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), octobre 2016

¹⁹ La France bénévole 2017, juin 2017, Recherches & Solidarités

²⁰ DRDJSCS, 2017

²¹ DRDJSCS, 2017

2.2. Objectifs : Favoriser l'engagement des jeunes

- Promouvoir l'engagement associatif des jeunes et des étudiants ;
- Favoriser l'émergence de projets pendant tout le parcours scolaire ;
- Soutenir la création des associations pendant tout le parcours scolaire et universitaire ;
- Favoriser le développement du bénévolat et du volontariat au sein de la branche Mutualité ;
- Promouvoir le service civique auprès des jeunes et auprès de l'ESS ;
- Promouvoir la mobilité internationale ;
- Favoriser le droit à l'accès aux vacances pour tous, qui participe directement à l'accès à l'autonomie et à la citoyenneté.

2.3. Les propositions

Promotion de l'engagement

Généraliser à toutes les formations des licences aux masters les dispositifs de valorisation de l'engagement associatif étudiant, comme inscrit dans la Loi sur l'égalité et la citoyenneté (Unités d'Enseignements Libres, octroi d'ECTS, supplément au diplôme, etc.) ; améliorer la lisibilité de ces dispositifs ;

Mieux communiquer sur les apports en termes de compétences et de citoyenneté sur l'engagement sur son campus (qu'il soit associatif, au travers des mutuelles étudiantes, et coopératif) ;

Développer les formations visant à améliorer les pratiques démocratiques auprès des jeunes²² ;

Inviter les professeurs à venir visiter les entreprises de l'ESS ; soutenir ceux qui s'impliquent dans le dispositif « Mon ESS à l'école » porté par L'Economie Sociale Partenaire de l'Ecole de la République (ESPER) ;

Encourager l'engagement

Encourager l'émergence de projets gérés par les étudiants et répondant à leurs besoins sur les campus régionaux (épiceries solidaires, cafés associatifs, fab-labs, etc.) ;

Soutenir les projets de Junior Association ;
Soutenir la structuration du réseau des Maisons des Lycéens ;
Développer les liens entre associations étudiantes et autres associations, notamment Jeunesse et Éducation Populaire ;

²² Proposition 8, Stratégie Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire de la Région Centre-Val de Loire, juin 2018

Intégrer les associations aux semaines d'accueil des étudiants et notamment celles de Jeunesse et d'Éducation Populaire ;

Valoriser la prise de responsabilité associative au sein d'associations et notamment celles agréées Jeunesse et Éducation Populaire via des Unités d'Enseignements complémentaires facultatives intégrées aux parcours universitaires ;

Favoriser toutes les formes d'engagement

Développer la mobilité européenne et internationale des étudiants via un service dédié à l'accompagnement de projets de mobilité ;

Mettre en place des ateliers d'accompagnement à la découverte des nouvelles technologies animés par des volontaires en service civique ;

Mettre en place des actions prévention santé en milieu scolaire grâce à l'intervention de volontaires en service civique ;

Impliquer les jeunes dans la gouvernance de leurs mutuelles ;

Favoriser l'accès aux vacances pour tous à travers l'organisation de séjours et dans l'objectif d'assurer un meilleur maillage social et favoriser la mixité sociale.

2.4. Bonnes pratiques et exemples en région Centre-Val de Loire

Fédération des Maisons des Lycéens Centre-Val de Loire

La Fédération des Maisons des Lycéens fédère les Maisons des Lycéens de toute la France.

En région, la Fédération des MDL Centre-Val de Loire organise chaque année le forum Régional des MDL. Cette journée a vocation à mobiliser et rassembler entre 150 et 170 élus lycéens, adultes engagés auprès des jeunes dans les MDL, élus du Conseil Académique à la Vie Lycéenne (CAVL) élus du Conseil Régional de la Jeunesse (CRJ) et des partenaires de la FMDL. De nombreuses thématiques ont été abordées au cours de l'événement : la solidarité, l'engagement de la jeunesse, l'autonomie des lycéens, l'économie sociale et solidaire etc.

Enfin, un village associatif s'est tenue, avec la présence de nombreuses associations locales ce qui a permis de renforcer les liens entre lycéens et engagement associatif issus de la volonté de connecter les jeunes aux problématiques et aux enjeux de la société et de leurs territoires locaux, et ce dans tous les domaines (Economie sociale et solidaire, solidarité, sport, etc.).

Les Juniors Associations

Les jeunes de moins de 18 ans ont la possibilité de créer une « Junior Association ».

Cette association n'a pas d'existence administrative, mais le réseau national dit « Juniors Associations » apporte un accompagnement aux jeunes qui veulent mettre en place des projets dès 12 ans. Le réseau, qui se porte garant, facilite

notamment l'obtention d'une assurance et l'ouverture d'un compte bancaire. 1000 « juniors associations » sont réparties sur l'ensemble du territoire national. En région Centre-Val de Loire, la Ligue de l'Enseignement accompagne et suit la constitution des juniors associations.

Mon ESS à l'école

Portée par l'OCCE, Coop FR et L'ESPER, la « Semaine de l'ESS à l'Ecole » a lieu tous les ans à la fin du mois de mars et vise à promouvoir l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) à l'Ecole.

De la maternelle au lycée, dans tous les territoires français, cette action permettra aux élèves de mieux faire appréhender les modes d'entreprendre en collectif de l'ESS et de concourir à la transmission aux plus jeunes d'une approche concrète de la citoyenneté.

En région Centre-Val de Loire, les élèves des BTS SP3S et BTS ESF du lycée Jehan de Beauce à Chartres ont organisé, en partenariat avec l'association Solibio des ventes de paniers de fruits et légumes aux personnels de l'établissement. Cette action a permis la sensibilisation des élèves aux questions de l'ESS, de l'agriculture biologique et du système d'AMAP²³. Les élèves ont pour projet d'étendre la vente de paniers aux élèves et aux parents d'élèves.

Les Mutuelles de santé : parties prenantes du développement des services civiques

Le 11 décembre 2017, Harmonie Mutuelle a reçu l'agrément de service civique. Cet agrément va permettre à Harmonie Mutuelle de mettre en place des ateliers d'accompagnement à la découverte des nouvelles technologies sur certains sites administratifs et agences. Gratuits et ouverts à tous, animés par 60 volontaires en service civique (âgés de 16 et 25 ans), ces ateliers ont pour objectif de favoriser le lien social et l'accès aux démarches en ligne.

En 2017, ADOSEN-Prévention Santé MGEN a obtenu l'agrément pour pouvoir intégrer des volontaires en service civique au sein de l'association.

Ces volontaires permettent à l'ADOSEN-Prévention Santé MGEN d'intervenir en milieu scolaire sur les thématiques choisies : égalité filles-garçons, addictions, don et développement durable. Cette dernière thématique a notamment permis de renforcer le partenariat avec Eco Ecole.

MACIF Mutualité : œuvrer pour le renouvellement générationnel par la création de cohorte jeune

La MACIF Mutualité est à l'initiative de la création d'une cohorte de jeunes de 18 à 30 ans, composée de 5 adhérents, de 5 salariés et de 5 extérieurs. Ce sont des jeunes, membres de MACIF-Mutualité, qui ont répondu un à vaste mailing d'incitation à l'engagement au sein de la mutuelle. L'objectif est de donner la parole aux jeunes pour « questionner » les orientations de la mutuelle. Pas d'ordre de jour, les discussions sont ouvertes sur leurs visions de la Mutualité, leur couverture santé et la protection sociale. Parmi cette cohorte, certains ont souhaité devenir délégués à l'Assemblée Générale car ils ont de l'intérêt pour les sujets traités.

²³ Association pour le maintien d'une agriculture paysanne